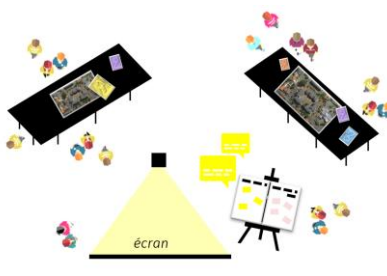


Les Jardins de Convention – atelier citoyen n°2

Lundi 05 octobre 2023 – 18h-20h – compte-rendu des échanges



L'atelier a lieu dans la salle de motricité de l'école Charlie Chaplin mitoyenne de la résidence Convention.

Ce deuxième atelier n'a malheureusement pas réussi à attirer beaucoup d'habitant.e.s. Il a tout de même pu se dérouler grâce à la participation active de Henri Debrose, ancien gardien de la résidence qui, grâce à sa double casquette d'ancien gardien (avec une connaissance fine de la majorité des familles et d'habitant.e.s) et d'habitant (puisque'il réside encore sur place avec sa compagne, en rez-de-chaussée à côté de la loge).

A noter qu'Henri Debrose s'engage, suite cet atelier, à mobiliser un à un ses voisin.e.s en vue du prochain atelier et de s'impliquer personnellement dans la suite de l'initiative qui semble répondre aux attentes des habitant.e.s et à la vie de la résidence.

D'après le retour de plusieurs habitant.e.s, le choix du jour et de l'heure – jeudi 18 octobre à 18h30 - n'était pas opportun : il faudrait organiser les prochains ateliers le samedi matin ou le mardi soir. Plusieurs ont toutefois signalé leur enthousiasme sur le lancement du projet et qu'ils prendraient le train en marche.

Etaient présents, parmi les parties prenantes :

- Pauline Le Roch, chargée de développement social urbain, APES
- Charline Pajot, responsable du centre social Mandela, Ville de Romainville
- Mélanie Vion, chargée de mission Démocratie Participative, Ville de Romainville
- Yuna Conan, directrice de l'agriculture urbaine et la transition alimentaire (DAUTA) et de la Cité Maraîchère, Ville de Romainville
- Pierre-Marie Auffret, atelier isla, AMO participation citoyenne et paysage alimentaire

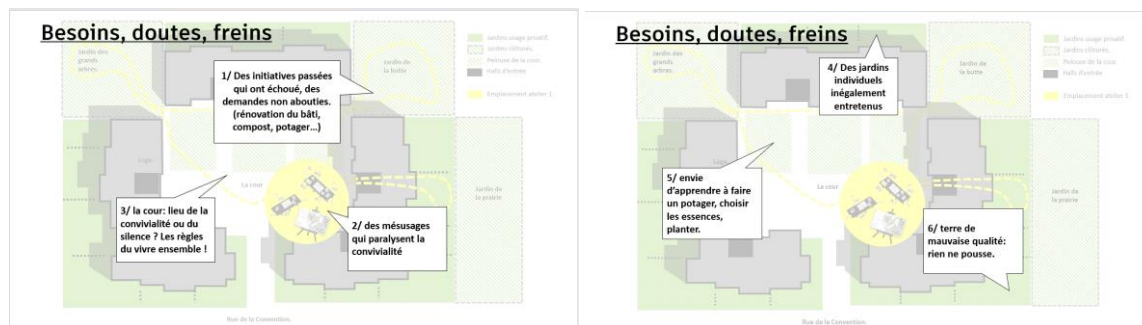
Introduction

Présentation de la démarche et du calendrier d'une mission qui doit se dérouler, pour cette première phase d'étude avant fin décembre 2023.

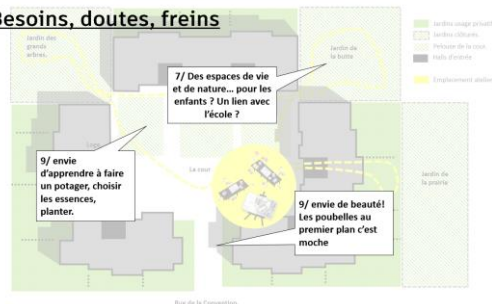
Information de la sollicitation à la Ville de Nathalie Bayon, Directrice Prévention et Sécurité, au sujet du trafic de drogue et de la mise en place d'une démarche de prévention situationnelle, avec une première réunion sur site organisée le mardi 7 novembre > Monsieur Debrose, confirme sa présence en tant que représentant d'ERIGERE.

Retour sur atelier 1

Présentation illustrée du compte rendu de la réunion 1 qui a eu lieu le 11 septembre 2023.



Besoins, doutes, freins

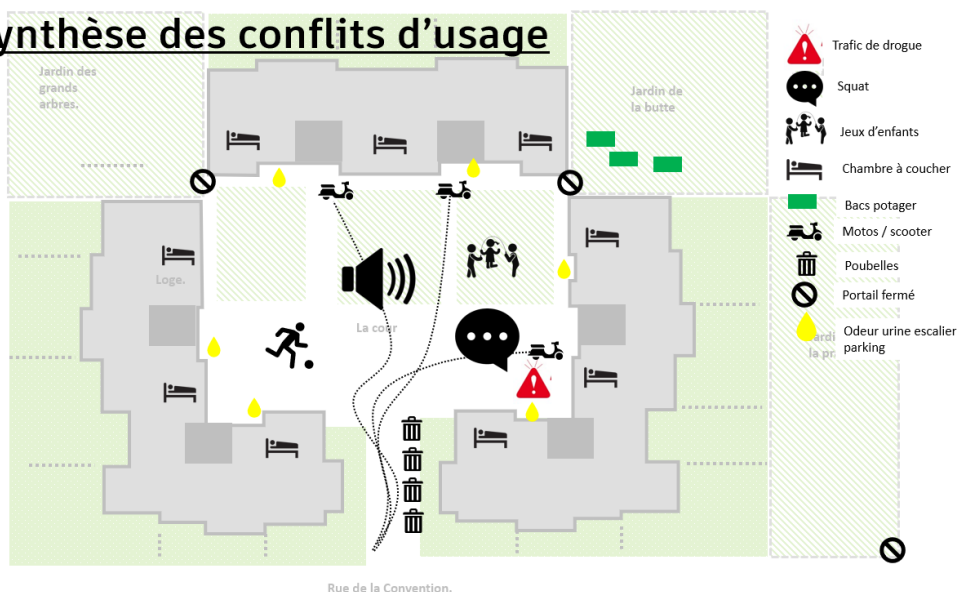


Monsieur Debrose, valide ces trois premiers points (échec des initiatives passées, enjeu de la cour comme lieu de vivre ensemble et problème des mésusages qui paralysent la convivialité) en insistant sur le fait que les travaux sur le bâti vont commencer dans les prochaines années et que l'annonce de ce démarrage facilitera aussi la mise en œuvre d'une démarche d'agriculture urbaine dans les jardins et la cour.

À noter que la « convivialité » dans la cour a jusqu'à présent toujours rimé avec débordement et mésusages, ce qui explique la volonté actuelle de ne pas donner la priorité aux jeux d'enfants, ou de bancs pour les parents, de crainte que cela ouvre la porte à des rassemblements bruyants comme dans le passé.

À noter également la priorité à donner à l'implantation d'un compost collectif qui pourrait contribuer à amender une terre sur laquelle rien ne pousse.

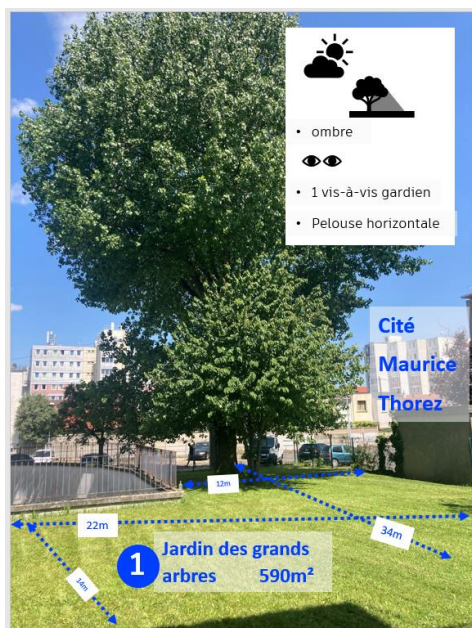
Synthèse des conflits d'usage



Monsieur Debrose, valide ce schéma de synthèse des conflits d'usages dans la cour. Si le bruit est un sujet très sensible dans la résidence, il y a aussi une envie des habitant.e.s d'améliorer le cadre de vie et la beauté des lieux. Au-delà du projet de rénovation du bâti, les jardins doivent à leur tour jouer un rôle dans la « beauté » de la résidence. Seuls 20 appartements sur 80 ont la chance d'avoir des jardins en rez-de-chaussée : la mise en place de jardins – plus ou moins partagés - pour ceux qui n'en ont pas permettrait de compenser une certaine « injustice ».

À noter enfin que la présence des poubelles le long de l'allée centrale date de la période covid. Autrefois, les déchets étaient acheminés via des gaines directement de l'appartement aux caves. Les conduits amiantés ont depuis été condamnés.

Synthèse des différents espaces, de leurs qualités spatiales et de leurs inconvénients



► jardin des grands arbres : 590m²
(22m X 34m)

- Le plus grand arbre du quartier : permet de créer de l'ombre.
- provoque aussi des allergies.
- Interface en rez-de-chaussée avec logement de l'ancien gardien.
- Cerisier qui ne fait pas de fruits



► jardin de la butte : 610m²
(25m X 25m)

- Terrain en pente donc une partie en balcon, au-dessus du parking souterrain
- En mitoyenneté avec l'école
- Interface en rez-de-chaussée avec des logements
- Echec d'une première tentative de bacs



► prairie : 345m²
(10m X 39m)

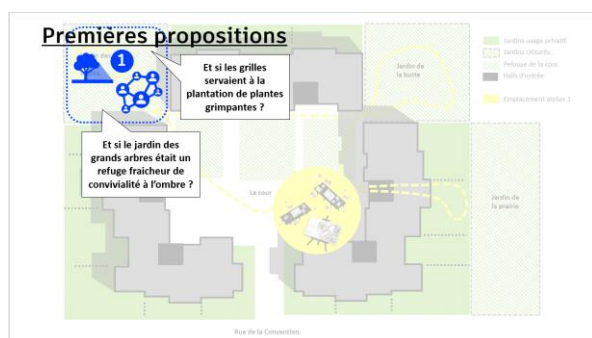
- Accessible depuis la rue.
- En mitoyenneté avec l'école
- Interface ave 4 jardins privatifs
- Etat dégradé de la clôture côté jardins



► la cour : 1200m²
(22m X 45m)

- Accessible depuis la rue
- En partie minérale (raquette de retournement pompier)
- en partie pelouse (360m²).
- Accès aux halls, escalier des caves et jardins (grands arbres et butte).

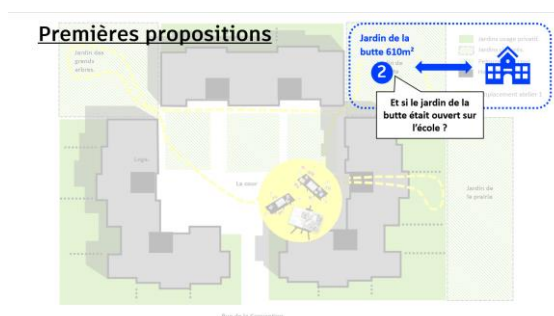
Discussion sur les premières propositions énoncées lors du premier atelier



- le jardin des grands arbres dédié à l'agriculture urbaine, la convivialité et refuge fraîcheur.

Validé

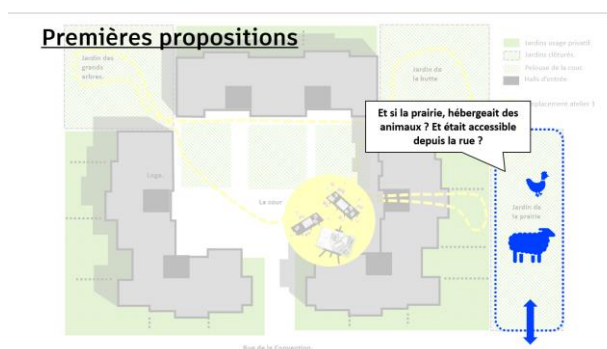
- Des plantes grimpantes pour cacher les grilles et se mettre à distance de la résidence voisine
- Profiter du peu d'interface avec logements pour en faire un lieu de « convivialité fraîcheur » avec contrôle des règles d'usages
- Panachage de jardins plus ou moins grands, individuels ou à partager à plusieurs familles



- le jardin de la butte : en lien avec l'école ?

Hypothèse à explorer

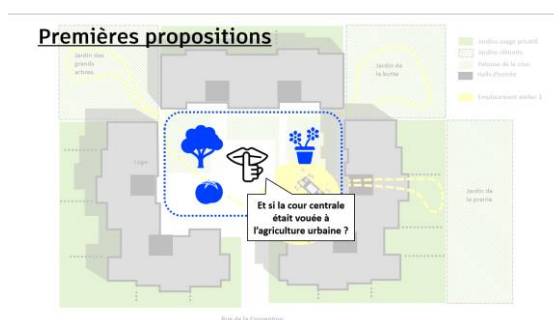
- A ce jour, pas encore eu d'échange avec l'école sur cette éventualité et sur la réponse à un besoin
- Probable crainte côté école que le double usage de l'espace par la résidence + école soit source de problème.
- Déjà des espaces verts dans l'école mais protégés par des grilles (autour du figuier notamment)



- la prairie : accessible depuis la rue et avec des animaux ?

Pourquoi pas mais attention !

- Toute programmation doit rester silencieuse.
- Des animaux pourquoi pas mais ponctuellement au début pour tester si compatible avec voisinage.
- A discuter avec voisinage, notamment le quartier pavillonnaire de l'autre côté de la rue



- la cour, une convivialité silencieuse grâce à l'agriculture urbaine ?

Oui si c'est beau !

- A priori, que du bénéfice : créer de l'usage par la présence des jardiniers.
- Pas de création de nuisance acoustique.
- Des jardins pour mettre à distance le « public » des fenêtres de chambre en rez-de-chaussée.
- Un changement d'usage de la zone de trafic de drogue.
- Faire grimper de la végétation sur les murs en attendant les travaux (ex : houblon, qui ne grimpe pas directement sur les murs et est enlevé et repousse chaque année).
- Evacuation de tout scénario avec thématique sportive (volley balle, badminton, etc.).

Synthèse des propositions en atelier carte sur table avec énonciation des besoins pour y arriver

Atelier carte sur table

(1 ou 2 ateliers selon nombre participant.e.s.)

Objectif : Faire émerger des besoins et possibilités d'usage des habitants des espaces extérieurs

“ Qu'est-ce que j'aimerais faire de ces 4 jardins? ”

- Jardin 1:
- Jardin 2:
- Jardin 3:
- Jardin 4:

“ De quoi j'ai besoin pour y arriver ? ”

- Matériel
- Accompagnement
- ...

“ Les conditions de réussite ? ”

- Règlement
- Accompagnement
- ...

Atelier carte sur table

(configuration 1 ou 2 ateliers selon nombre participant.e.s.)

ou



► jardin des grands arbres : 590m². 22m X 34m

- Potager partagé
- Lieu de rencontre pour les jardiniers à l'ombre des arbres
- Verger
- Plantes comestibles grimpantes (ex : vigne, kiwi)

► jardin de la butte : 610m². 25m X 25m

- Soit dominante plutôt végétale, prairie fleurie pour en faire un lieu calme
- Soit profiter du peu d'interface avec logements pour un usage sportif, récréatif, ludique
- à débattre suite à échange avec école et avec parents d'enfants
- Une végétale pour le goûter des enfants ?

► prairie : 345m². 10m X 39m

- phase test avec animaux (moutons) dans un premier temps sur des temps courts (un moyen de tester l'adhésion du voisinage).
- Verger (les deux sont compatibles)

► la cour : 1200m². 22m X 45m

- Forte dominante florale, potagère et de verger.
- Mises à distances végétales devant rez-de-chaussée.
- Vérifier les propositions de prévention situationnelle.
- Tester la possibilité de réduire la raquette de retournement des pompiers

Prochaines échéances

- ▶ **Visite du jardin CasseDalle** (91 avenue du président Wilson) et **petit gouter pour les habitant.e.s** (inscription obligatoire à contact@lacitemaraichere.com) le **mercredi 25 octobre de 16h à 17h**
- ▶ **Diagnostic en marchant** du quartier des 3 Communes **mercredi 25 octobre**, au départ du Square Duclos, rue du Chemin Vert à 17h30. Objectif : arpenter le quartier pour identifier les problématiques sur l'espace public et les espaces extérieurs des résidences (parcours qui passera par la résidence Erigère).
- ▶ visite sur place pour la mise en place d'une stratégie prévention situationnelle : **mardi 7 novembre**
- ▶ Accueil et marche avec des moutons lors d'une **transhumance dimanche 26 novembre prochain** à l'occasion d'un weekend festif à la Cité Maraîchère : ils feront une halte à la Cité Maraîchère de 12h30 à 14h30, puis une marche sera organisée jusqu'à leur lieu de pause pour la nuit au 174 rue Paul de Cock (+ d'informations à venir !)
- ▶ **Atelier de novembre/décembre** : adapter le jour et l'heure du prochain atelier plus en lien avec les disponibilités des habitant.e.s
- ▶ mise en place d'un premier calendrier des possibilités d'interventions avant et après les futurs travaux sur le bâtiment.
- ▶ voir dans quelle mesure il est possible d'intervenir sur le cahier des charges de la restauration du bâti sur les différents aspects extérieurs et plus (implantation local poubelle, local scooter etc.).